

LES ESSENTIELS DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

Appréhender les grands principes de l'assurance emprunteur

0,5 JOUR EN PRÉSENTIEL, 3H30 DE 9H00 À 12H30

DDA

CODE : AAP14

Objectifs de la formation

- Cerner le marché de l'assurance emprunteur.
- Connaître la réglementation applicable

Animée par

- **ARMANHAC Christophe**
Conseiller spécialiste en assurance de prêt,
AS DU GRAND LYON

Public concernés

- courtiers, agents généraux, mandataires, responsables et chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance, gestionnaires de contrats d'assurance, conseillers commerciaux

Dates

- Paris
19/09/2019
12/12/2019

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Existe aussi en classe virtuelle

Le marché de l'assurance emprunteur

- Les chiffres de l'assurance emprunteur
- Les différents acteurs du marché
- Les modes de souscription actuels
- Les caractéristiques du contrat d'assurance emprunteur

La réglementation

- La loi Lagarde et l'équivalence de garanties
- La loi Hamon
- La loi Bourquin

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 495,00 €HT